

DÉPARTEMENT
DU DOUBS

Commune de THISE

N° Code Postal 25220

Bureau distributeur ROCHE LEZ BEAUPRÉ

ARRONDISSEMENT
de BESANCON

CANTON de
BESANÇON - EST

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 décembre 2024

OBJET

2024-68 Tarifs des cavurnes

L'an deux mille vingt quatre

Le neuf

le Conseil Municipal de la commune de THISE

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur Pascal DERIOT pour la session ordinaire du mois de décembre

Étaient Présent(e)s : M. ALLAIN, Mme ARTHAUD, M. BOURGON, Mme CANONNE, M.
DERIOT, Mme EDY, M. FALLOT, M. FREZE, Mme GAUTHIER, Mme GUILMAILLE, M.
HEQUETTE, M. KIEFFER, M. LABBACI, Mme MARCHE, Mme PAILLET, M. PAUTOT,
Mme RAFFIN, Mme RAHON, Mme RODRIGUEZ, M. VALZER.

Absent(e)s représenté(e)s : M. DEVILLERS (pouvoir à Mme ARTHAUD), Mme PETEY
(pouvoir à Mme GUILMAILLE)

Absent(e)s non représenté(e)s : Mme RUISSEAUX,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Locales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur FALLOT David ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour
remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'après la réalisation des travaux des cavurnes au
cimetière de la commune, il est nécessaire de fixer les tarifs des cavurnes et des durées de
concession. En conséquence, sur la base des factures acquittées de travaux d'une part et des devis
d'autre part, les tarifs suivants sont proposés :

Cavurne 4 URNES (suivant la grosseur de l'urne)	667.50 € TTC
Concession de 15 ans	50 €
Concession de 30 ans	90 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition.

Thise, le 9 décembre 2024,
Le Maire, Pascal DERIOT